

Réf: Dossier N° 021166

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « SOCIETE MEDICALE DE SONGON »

Siège social Abidjan, Songon, ADIAPO MORONOU,lot 357,ilot 3

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/06/2021, et enregistrés au CEPICI le 05/07/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE MEDICALE DE SONGON »

Objet : la société a pour objet en COTE d'IVOIRE :

-consultation médecine générale ,spécialité et consultation prénatale.

-hospitalisation et mise en observation des patients.

-laboratoire d'analyse biologique.

-bloc opératoire .

-salle d'accouchement.

et pour la réalisation de l'objet social :

-l'acquisition , la location et la vente de tous biens, meubles , et immeubles.

-l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou une partie des biens sociaux.

-la prise en location de gérance de tous fonds de commerce.

-la prise de participation dans toute société excitante ou devant être créée.

-et généralement,toute opérations financières , commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Songon, ADIAPO MORONOU,lot 357,ilot 3

Dirigeant(s) : M BIEU MANHONYE FLORENT (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-02910 du 05/08/2021 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°20160/GTCA/RC/2021 du 05/08/2021

